CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E118623** **VALABLE JUSQU'AU** **26/07/2027**

ÉDITÉ LE 05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2004

Raison sociale : SARL CRUSEM ENTREPRISE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/09/2025

Capital : 10 000

44 RUE DE LA REPUBLIQUE
57535 MARANGE-SILVANGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARANGE SILVANGE 2011B1122

Siret : 479 209 595 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0013027-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4043135504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4043135504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 87 33 22 30 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CRUSEM ROXANE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : societe@crusem-entreprise.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 242 478 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	13	04/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		13/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 08:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E118623** **VALABLE JUSQU'AU** **26/07/2027**

ÉDITÉ LE **05/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/10/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/09/2025
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARANGE SILVANGE 2011B1122

Siret : **479 209 595 00020**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 0013027-1 02
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4043135504
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4043135504
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **SARL CRUSEM ENTREPRISE**

44 RUE DE LA REPUBLIQUE
57535 MARANGE-SILVANGE

Téléphone : 03 87 33 22 30 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : societe@crusem-entreprise.fr
Responsabilité légale :
CRUSEM ROXANE GÉRANT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/04/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/05/2026 08:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.